

## Rapport annuel

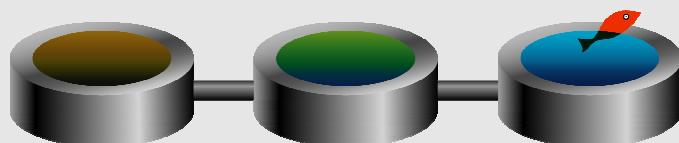


S.C.C.C.N.O.

# Prix & Qualité

*service de l'assainissement collectif*

## DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2011  
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE  
**2011**



# Sommaire

■ CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC .....	4
■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE .....	4
■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE .....	4
■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE .....	4
■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE.....	4
■ NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	4
■ VOLUMES FACTURES .....	5
■ CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE .....	6
■ OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES.....	6
■ GLOSSAIRE .....	18
■ TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE .....	19
■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR .....	19
■ PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	19
■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF .....	20
■ EVOLUTION DES COMPOSANTES DU TARIF DEPUIS 2005 .....	21
■ EVOLUTION DU TARIF DOMESTIQUE DU SYNDICAT AU COURS DE L'ANNEE 2011 .....	22
■ RECETTES D'EXPLOITATION .....	23
■ INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....	24
■ TAUX DE DESSERTE PAR DES RESEAUX DE COLLECTE D'EAUX USEES .....	24
■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU .....	25
■ CONFORMITE DE LA COLLECTE .....	25
■ CONFORMITE DES EQUIPEMENTS D'EPURATION .....	25
■ CONFORMITE DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'EPURATION .....	26
■ CONFORMITE DE L'EVACUATION DES BOUES .....	27
■ FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE .....	29
■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE .....	29
■ ETAT DE LA DETTE.....	29
■ AMORTISSEMENTS REALISES .....	29

## ■ Caractérisation technique du service public de l'assainissement collectif

### ■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

Le S.C.C.C.N.O. regroupe les communes de BELLEFONTAINE, CASE-PILOTE, FONDS-SAINT-DENIS, LE CARBET, LE MORNE-VERT, LE PRECHEUR et SAINT-PIERRE.

### ■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

11 645 habitants

### ■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la Société Martiniquaise des Eaux en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2005. La durée du contrat est de 12 ans. Il prend fin le 31 décembre 2016.

### ■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la Société Martiniquaise des Eaux sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Entretien	de la voirie, de l'ensemble des ouvrages, des branchements, des clôtures, des collecteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, des postes de relèvement, des stations d'épuration, du génie civil
Renouvellement	des branchements, des clôtures, des collecteurs <6m, des équipements électromécaniques
Prestations particulières	curage hydrodynamique, traitement des boues

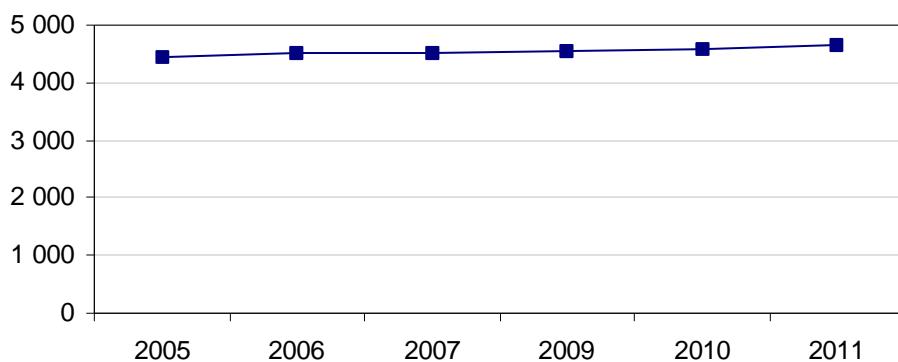
La collectivité prend en charge :

Renouvellement	des collecteurs, du génie civil
----------------	---------------------------------

### ■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2010	2011	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	4 590	4 658	+1,48 %

- Evolution du nombre total d'abonnements



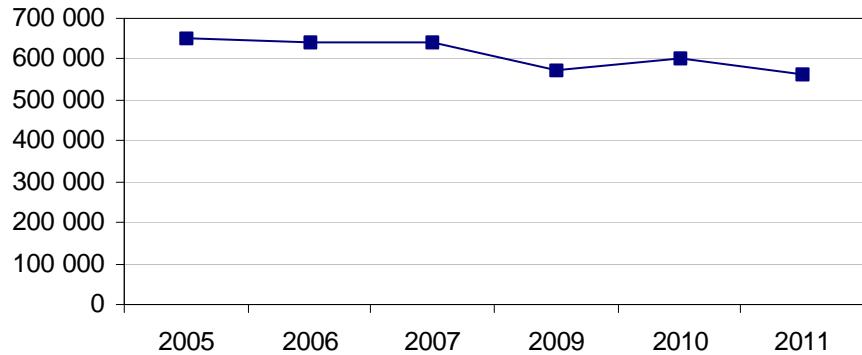
- Répartition des abonnés par commune

BELLEFONTAINE	412
CASE-PILOTE	1 272
FONDS-SAINT-DENIS	29
LE CARBET	1 068
LE MORNE-VERT	82
LE PRECHEUR	284
SAINT-PIERRE	1 443
<b>Total des abonnés</b>	<b>4 590</b>

## ■ VOLUMES FACTURES

Volumes facturés [m³]	2010	2011	Variation
- aux abonnés domestiques	604 418	562 177	-6,99
- aux abonnés non domestiques			
<b>Total des volumes facturés</b>	<b>604 418</b>	<b>562 177</b>	<b>-6,99</b>

- Evolution des volumes facturés aux abonnés



## ■ CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE

- Linéaire de canalisations de collecte des eaux usées

Linéaire [km]	2010	2011	Variation
Réseau séparatif	53,3	53,31	+0,02 %

## ■ OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES

Le service gère 14 ouvrages d'épuration.

- Station d'épuration de Fond Boucher

### Traitement des effluents

Type de station : Décanteur digesteur  
Commune d'implantation : BELLEFONTAINE  
Capacité nominale : 250 Equivalent habitant

- Mini station d'épuration de la salle polyvalente

### Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées  
Commune d'implantation : BELLEFONTAINE  
Capacité nominale : 100 Equivalent habitant

- Station d'épuration du bourg de Bellefontaine

### Traitement des effluents

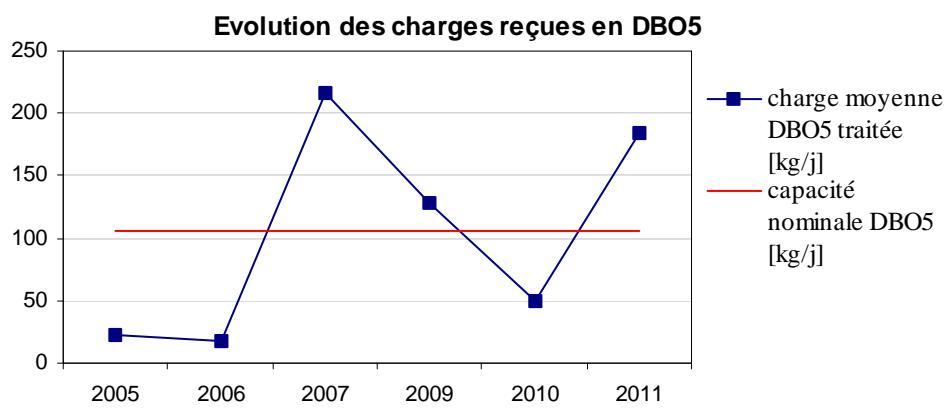
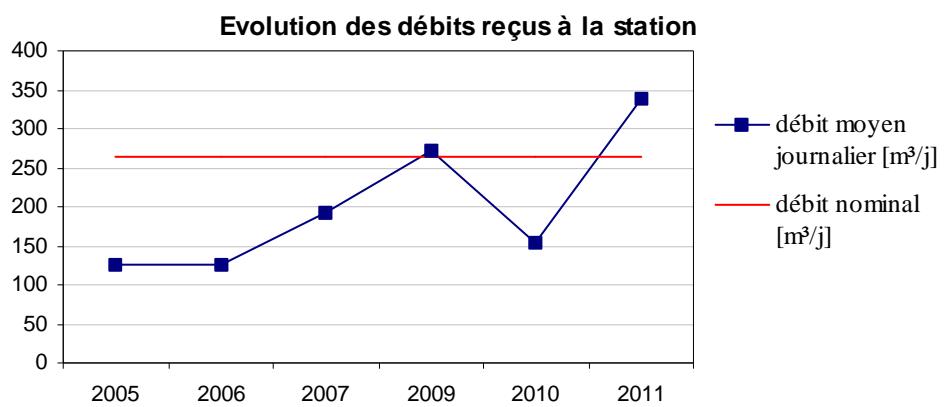
Type de station : Traitement biologique par boues activées  
Commune d'implantation : BELLEFONTAINE  
Capacité nominale : 1 750 Equivalent habitant

### Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	Débit
Capacité	105 kg/j	210 kg/j	105 kg/j	263 m <sup>3</sup> /j

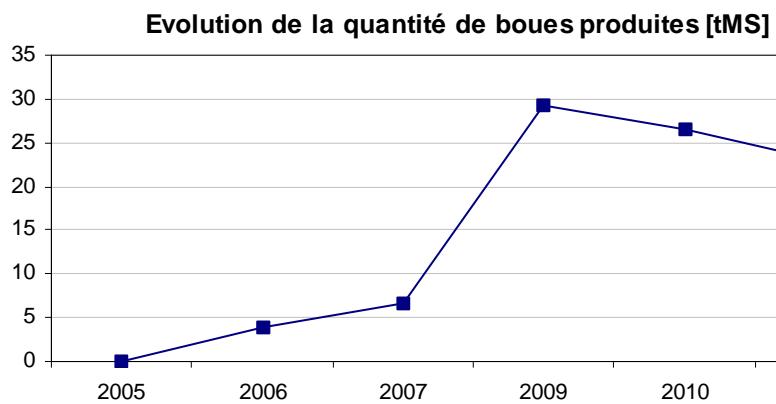
### Charges reçues par l'ouvrage

Paramètre	DBO5	DCO	MES	Pt	Débit
Charges brutes de substances polluantes collectées	184,15 kg/j	363,36 kg/j	116,95 kg/j	3,67 kg/j	337,5 m <sup>3</sup> /j
Rendement de la station d'épuration	99,22 %	96,5 %	98,16 %	60,51 %	Sans objet



#### Quantité de boues issues de cet ouvrage [tMS]

	2010	2011	Variation
Tonnage de boues produites (chaulées) en tonnes de matière sèche	26,5	22,9	-13,58 %



- *Mini station d'épuration Bati Soleil*

#### **Traitement des effluents**

Type de station : Traitement biologique par boues activées  
 Commune d'implantation : CASE-PILOTE  
 Capacité nominale : 80 Equivalent habitant

#### **Capacités nominales d'épuration**

Paramètre	DBO5	DCO	MES	Débit
Capacité	5 kg/j	10 kg/j	5 kg/j	12 m <sup>3</sup> /j

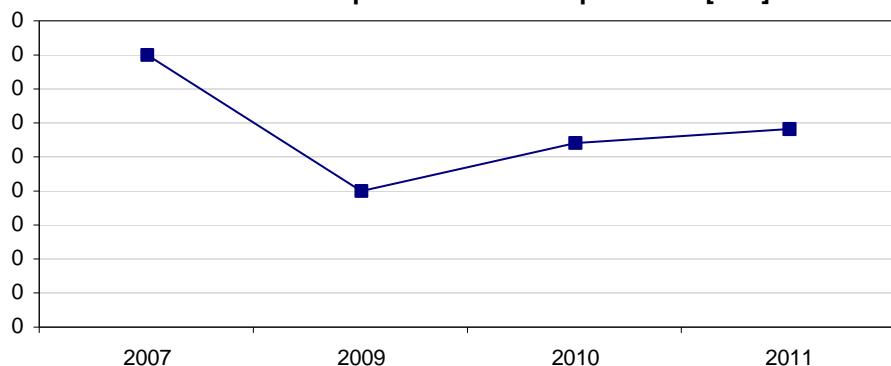
#### **Charges reçues par l'ouvrage**

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NKj	NGL	Pt	Débit
Charges brutes de substances polluantes collectées	15,36 kg/j	24,62 kg/j	36,8 kg/j	2,06 kg/j	2,08 kg/j	0,39 kg/j	16 m <sup>3</sup> /j
Rendement de la station d'épuration	99,38 %	97,34 %	99,52 %	95,58 %	93,58 %	71,43 %	Sans objet

#### **Quantité de boues issues de cet ouvrage [tMS]**

	2010	2011	Variation
Tonnage de boues produites (chaulées) en tonnes de matière sèche	0,27	0,29	+7,41

#### **Evolution de la quantité de boues produites [tMS]**



- *Station d'épuration de Maniba*

#### **Traitement des effluents**

Type de station : Traitement biologique par boues activées  
 Commune d'implantation : CASE-PILOTE  
 Capacité nominale : 7 000 Equivalent habitant

#### **Capacités nominales d'épuration**

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NKj	Pt	Débit
Capacité	420 kg/j	1120 kg/j	630 kg/j	126 kg/j	28 kg/j	1400 m <sup>3</sup> /j

### Prescriptions de rejet

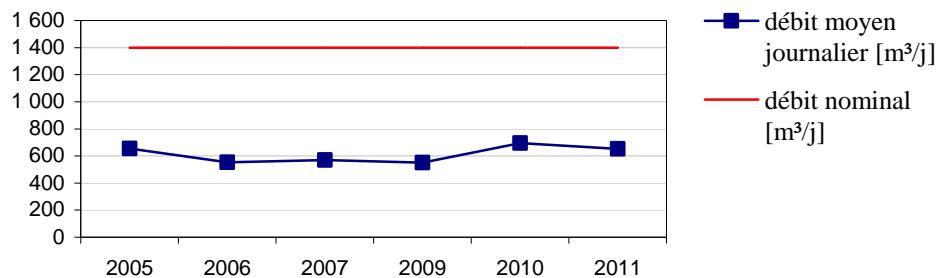
Autorisation du 10/10/2000

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Réhibitoire (mg/l)
DBO5		25		80		420	
DCO		125		75		1120	
MES		35		90		630	
NKj		15		70		126	
Pt						28	

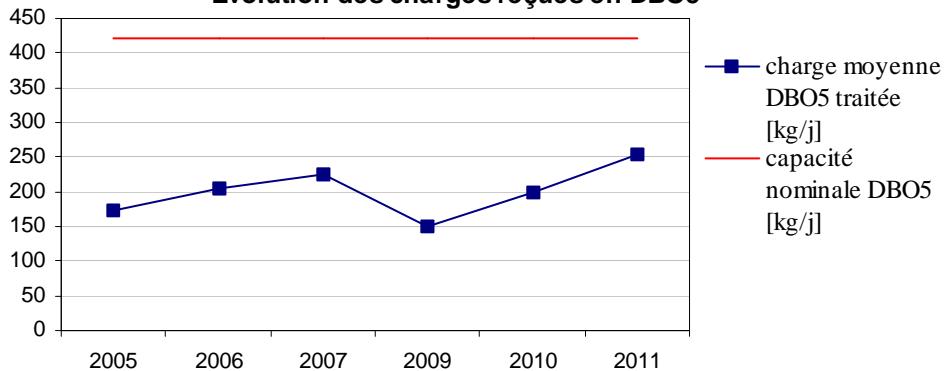
### Charges reçues par l'ouvrage

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NKj	NGL	Pt	Débit
Charges brutes de substances polluantes collectées	252,48 kg/j	539,94 kg/j	417,35 kg/j	44,57 kg/j	46,4 kg/j	7,27 kg/j	652,46 m <sup>3</sup> /j
Rendement de la station d'épuration	99,1 %	96 %	98,3 %	97,2 %	89,2 %	69,5 %	Sans objet

### Evolution des débits reçus à la station

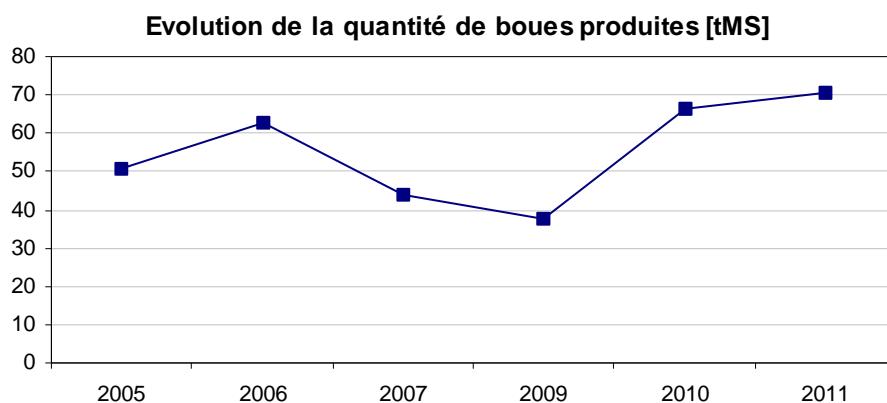


### Evolution des charges reçues en DBO5



### Quantité de boues issues de cet ouvrage [tMS]

	2010	2011	Variation
Tonnage de boues produites (chaulées) en tonnes de matière sèche	66,15	70,8	+7,03



- *Mini Station d'épuration de Fonds Saint Denis*

**Traitement des effluents**

Type de station : Traitement biologique par boues activées

Commune d'implantation : FONDS-SAINT-DENIS

Lieu-dit : Bourg

Capacité nominale : 100 Equivalent habitant

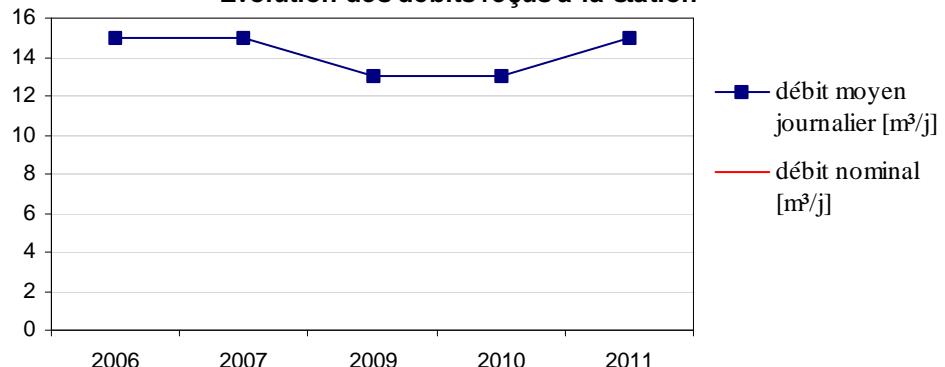
**Prescriptions de rejet**

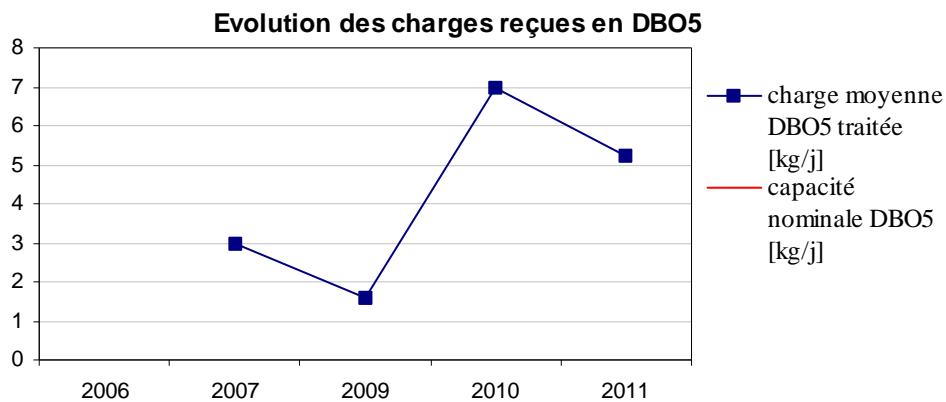
Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Rédhibitoire (mg/l)
DBO5		35		60			
DCO				60			

**Charges reçues par l'ouvrage**

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NKj	NGL	Pt	Débit
Charges brutes de substances polluantes collectées	5,25 kg/j	8,79 kg/j	2,55 kg/j	0,74 kg/j	0,81 kg/j	0,1 kg/j	15 m <sup>3</sup> /j
Rendement de la station d'épuration	94,3 %	79,9 %	67,1 %	97,8 %	97,8 %	55 %	Sans objet

**Evolution des débits reçus à la station**

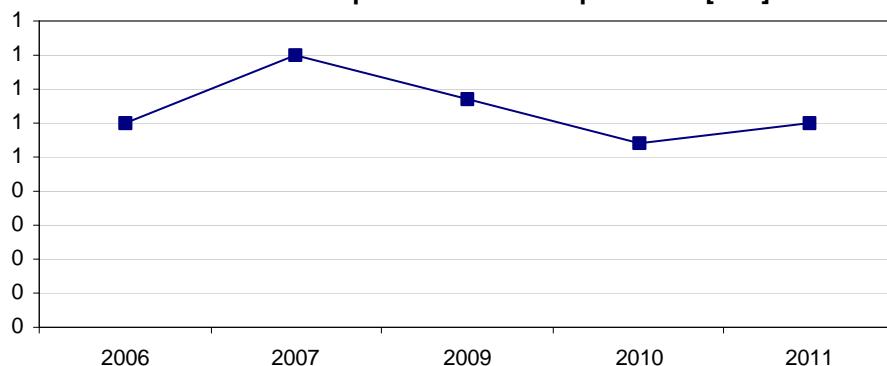




**Quantité de boues issues de cet ouvrage [tMS]**

	2010	2011	Variation
Tonnage de boues produites (chaulées) en tonnes de matière sèche	0,54	0,6	+11,11 %

**Evolution de la quantité de boues produites [tMS]**



- Station d'épuration du bourg du Carbet

**Traitement des effluents**

Type de station : Traitement biologique par lagunage aéré

Commune d'implantation : LE CARBET

Lieu-dit : Bourg

Capacité nominale : 1 800 Equivalent habitant

**Capacités nominales d'épuration**

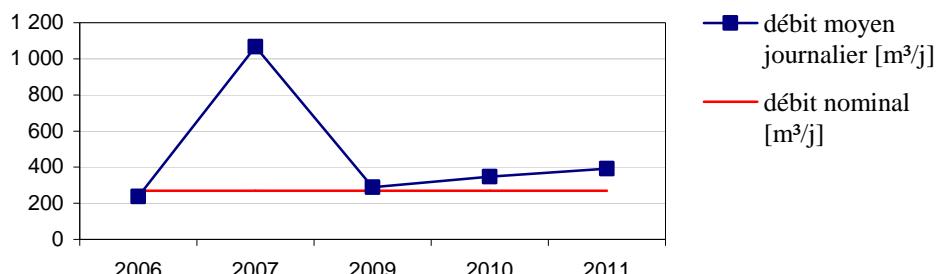
Paramètre	DBO5	DCO	MES	Débit
Capacité	108 kg/j	216 kg/j	108 kg/j	270 m <sup>3</sup> /j

**Prescriptions de rejet**

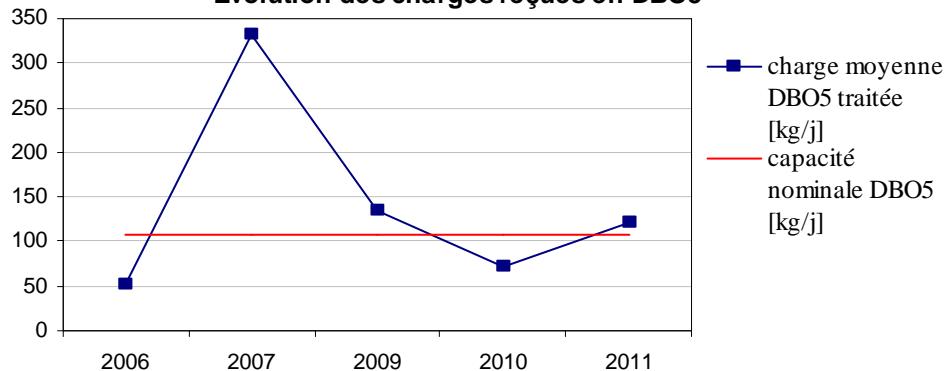
### Charges reçues par l'ouvrage

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NKj	NGL	Pt	Débit
Charges brutes de substances polluantes collectées	121,26 kg/j	220,57 kg/j	110,56 kg/j	22,79 kg/j	30,36 kg/j	2,89 kg/j	391 m <sup>3</sup> /j
Rendement de la station d'épuration	90,4 %	79,4 %	81,9 %	15,4 %	35,5 %	24,2 %	Sans objet

### Evolution des débits reçus à la station



### Evolution des charges reçues en DBO5



### Quantité de boues issues de cet ouvrage [tMS]

	2010	2011	Variation
Tonnage de boues produites (chaulées) en tonnes de matière sèche	11,3		

### • *Mini Station la Vigie*

#### Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées

Commune d'implantation : LE MORNE-VERT

Lieu-dit : La Vigie

Capacité nominale : Equivalent habitant

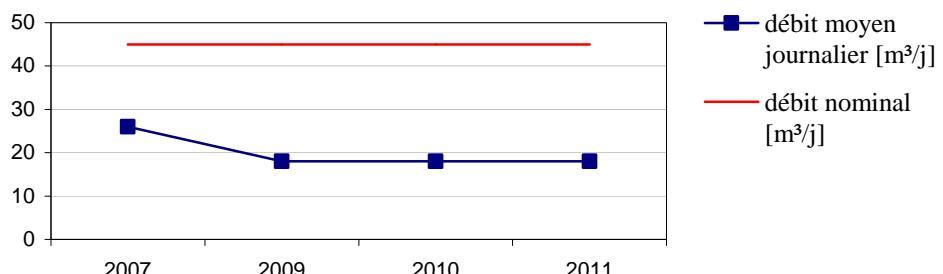
#### Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	Débit
Capacité	18 kg/j	36 kg/j	18 kg/j	45 m <sup>3</sup> /j

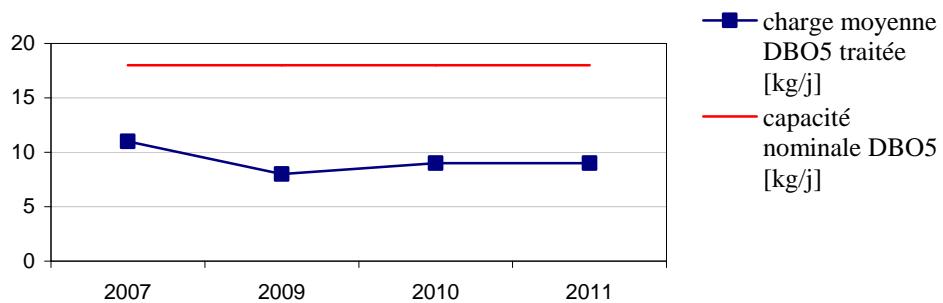
### Charges reçues par l'ouvrage

Paramètre	DBO5	DCO	NKj	NGL	Pt	Débit
Charges brutes de substances polluantes collectées	9 kg/j	15,37 kg/j	1,28 kg/j	1,46 kg/j	0,14 kg/j	18 m <sup>3</sup> /j
Rendement de la station d'épuration	87 %	86,3 %	76,9 %	71,8 %	40,9 %	Sans objet

### **Evolution des débits reçus à la station**



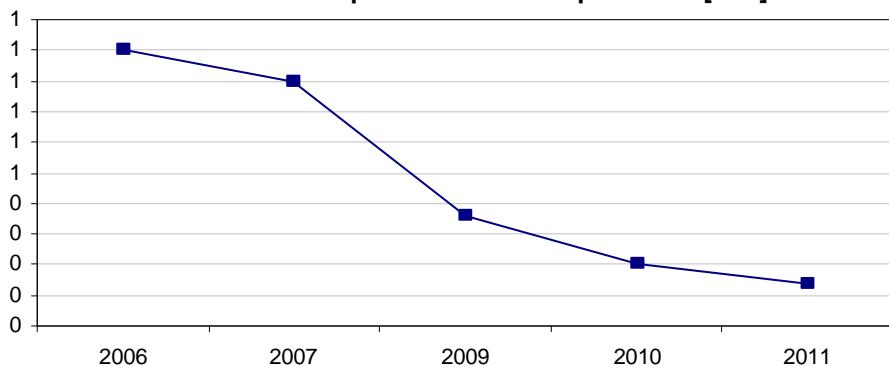
### **Evolution des charges reçues en DBO5**



### Quantité de boues issues de cet ouvrage [tMS]

	2010	2011	Variation
Tonnage de boues produites (chaulées) en tonnes de matière sèche	0,2	0,14	-30,00 %

### **Evolution de la quantité de boues produites [tMS]**



- *STEP La Perle*

#### **Traitement des effluents**

Type de station : Traitement biologique par boues activées  
 Commune d'implantation : LE PRECHEUR  
 Capacité nominale : 400 Equivalent habitant

#### **Quantité de boues issues de cet ouvrage [tMS]**

	2010	2011	Variation
Tonnage de boues produites (chaulées) en tonnes de matière sèche	0,9		

- *Mini Station d'épuration Ecole Maternelle*

#### **Traitement des effluents**

Type de station : Traitement biologique par boues activées  
 Commune d'implantation : LE PRECHEUR  
 Capacité nominale : 80 Equivalent habitant

#### **Capacités nominales d'épuration**

Paramètre	DBO5	DCO	MES	Débit
Capacité	15 kg/j	30 kg/j	14 kg/j	38 m <sup>3</sup> /j

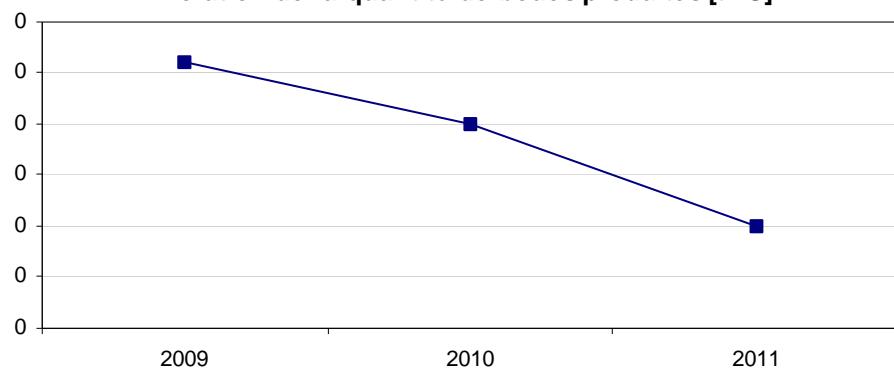
#### **Charges reçues par l'ouvrage**

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NKj	NGL	Pt	Débit
Charges brutes de substances polluantes collectées	5,04 kg/j	7,2 kg/j	2,04 kg/j	0,87 kg/j	0,88 kg/j	0,1 kg/j	12 m <sup>3</sup> /j
Rendement de la station d'épuration	98,8 %	94,8 %	94,7 %	74,9 %	74,4 %	66,4 %	Sans objet

#### **Quantité de boues issues de cet ouvrage [tMS]**

	2010	2011	Variation
Tonnage de boues produites (chaulées) en tonnes de matière sèche	0,2	0,1	-50,00 %

#### **Evolution de la quantité de boues produites [tMS]**



- *Mini Station d'épuration Coquette*

#### Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées  
 Commune d'implantation : LE PRECHEUR  
 Capacité nominale : 200 Equivalent habitant

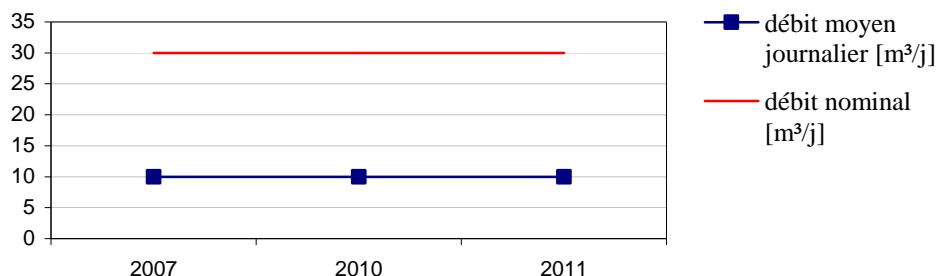
#### Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	Débit
Capacité	12 kg/j	30 kg/j	14 kg/j	30 m <sup>3</sup> /j

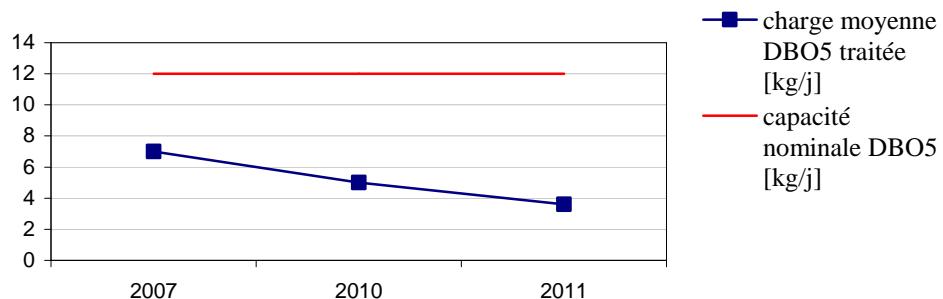
#### Charges reçues par l'ouvrage

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NKj	NGL	Pt	Débit
Charges brutes de substances polluantes collectées	3,6 kg/j	5,56 kg/j	3,3 kg/j	0,31 kg/j	0,41 kg/j	0,04 kg/j	10 m <sup>3</sup> /j
Rendement de la station d'épuration	97,2 %	92,8 %	97,6 %	67,7 %	73,7 %	7,5 %	Sans objet

#### Evolution des débits reçus à la station



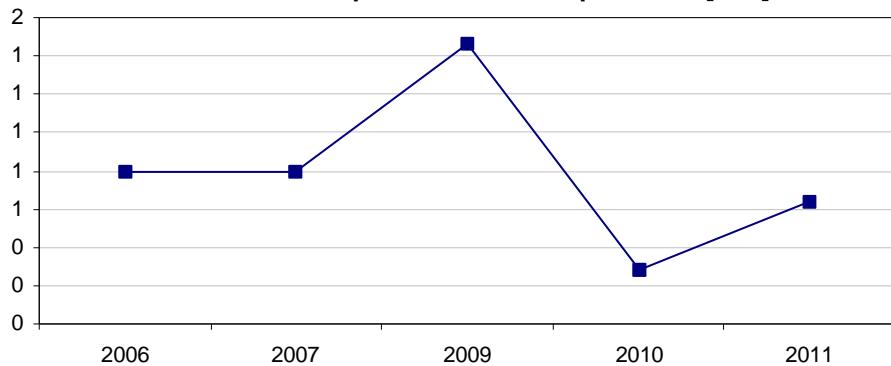
#### Evolution des charges reçues en DBO5



#### Quantité de boues issues de cet ouvrage [tMS]

	2010	2011	Variation
Tonnage de boues produites (chaulées) en tonnes de matière sèche	0,28	0,64	+128,57 %

### Evolution de la quantité de boues produites [tMS]



- *Mini Station d'épuration Charmeuse 2*

#### Traitement des effluents

Type de station : Décanteur digesteur  
Commune d'implantation : LE PRECHEUR  
Capacité nominale : 300 Equivalent habitant

#### Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	Débit
Capacité	18 kg/j	36 kg/j	18 kg/j	45 m <sup>3</sup> /j

- *Mini Station d'épuration Charmeuse 1*

#### Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées  
Commune d'implantation : LE PRECHEUR  
Capacité nominale : 300 Equivalent habitant

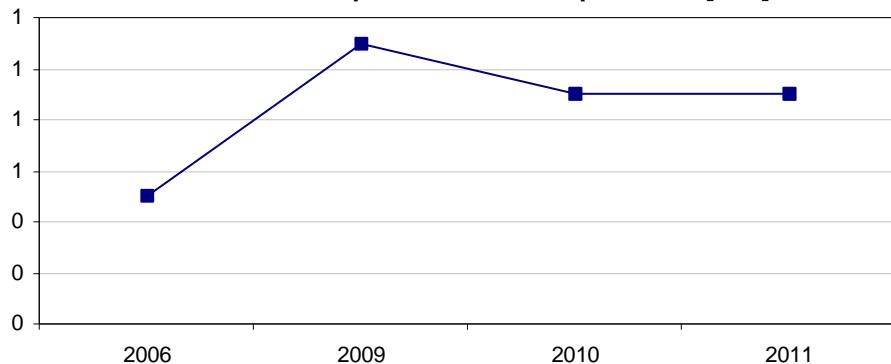
#### Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	Débit
Capacité	18 kg/j	36 kg/j	18 kg/j	45 m <sup>3</sup> /j

#### Quantité de boues issues de cet ouvrage [tMS]

	2010	2011	Variation
Tonnage de boues produites (chaulées) en tonnes de matière sèche	0,9	0,9	0,00 %

### Evolution de la quantité de boues produites [tMS]



- *Station d'épuration de Fond Corré*

#### Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées

Commune d'implantation : SAINT-PIERRE

Lieu-dit : Fond Corré

Capacité nominale : 1 500 Equivalent habitant

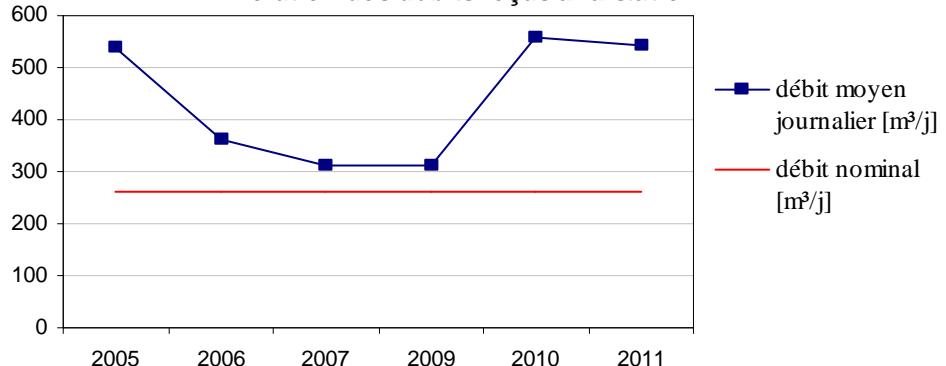
#### Capacités nominales d'épuration

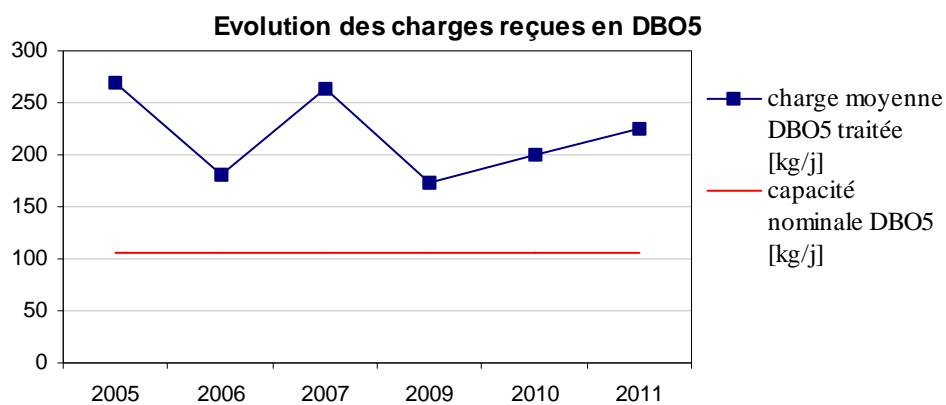
Paramètre	DBO5	DCO	MES	Débit
Capacité	105 kg/j	210 kg/j	105 kg/j	263 m <sup>3</sup> /j

#### Charges reçues par l'ouvrage

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NKj	NGL	Pt	Débit
Charges brutes de substances polluantes collectées	224,83 kg/j	377,57 kg/j	297,67 kg/j	36,83 kg/j	39,06 kg/j	4,29 kg/j	543,85 m <sup>3</sup> /j
Rendement de la station d'épuration	97,3 %	92,4 %	97,6 %	66,6 %	67,3 %	55,6 %	Sans objet

#### Evolution des débits reçus à la station

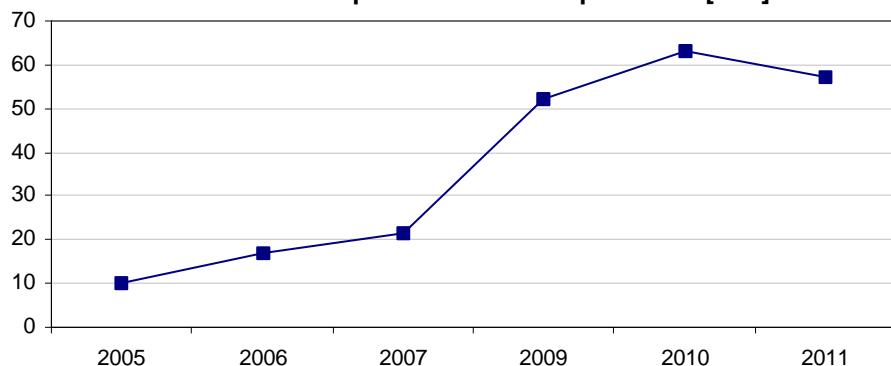




#### Quantité de boues issues de cet ouvrage [tMS]

	2010	2011	Variation
Tonnage de boues produites (chaulées) en tonnes de matière sèche	63,18	57,3	-9,31

#### **Evolution de la quantité de boues produites [tMS]**



## GLOSSAIRE

Equivalent habitant : rejet de 60 grammes de DBO5 par jour.

DBO5 : Demande biologique en oxygène pendant 5 jours.

DCO : Demande chimique en oxygène.

MES : Matières en suspension.

NKj : Azote Kjeldhal.

NGL : Azote global.

Pt : Phosphore total.

tMS : tonne de matière sèche

## ■ Tarification et recettes du service public de l'assainissement collectif

### ■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les tarifs concernant la part de la Société Martiniquaise des Eaux sont fixés par le contrat et indexés semestriellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Au 1er janvier 2012, la formule d'indexation appliquée conduit à une variation de 26,42 % par rapport aux tarifs de base.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujetti à la TVA.

### ■ PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés semestriellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé.

#### • Redevance de modernisation des réseaux de collecte

La redevance de modernisation des réseaux de collecte est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m<sup>3</sup>, est calculé chaque année par l'agence de l'eau. Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1 <sup>er</sup> jan 2011	1 <sup>er</sup> jan 2012
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,1500	0,1500

## ■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- Evolution du tarif de l'assainissement collectif*

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2011	1 <sup>er</sup> jan 2012	Variation
<b>Part de l'exploitant</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire le m <sup>3</sup>	21,01 0,9017	22,12 0,9497	+5,28 % +5,32 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]				
<b>Part de la collectivité</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire le m <sup>3</sup>	0,00 0,747	0,00 0,747	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]				
<b>Redevances et taxes</b>	Redevance de modernisation des réseaux de collecte TVA	0,15 2,1 %	0,15 2,1 %	0,00 %

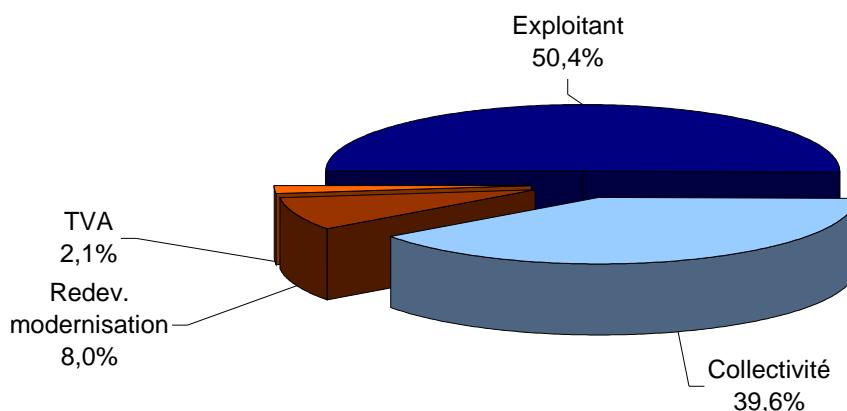
\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>*

	1 <sup>er</sup> jan 2011	1 <sup>er</sup> jan 2012	Variation	Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
Exploitant	108,20	113,96	+5,32 %	
Collectivité	89,64	89,64	0,00 %	
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	18,00	18,00	0,00 %	
TVA	4,53	4,65	+2,65 %	
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>220,37</b>	<b>226,25</b>	<b>+2,67 %</b>	<b>+2,91 %</b>

Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup>: 1,89 €/m<sup>3</sup>

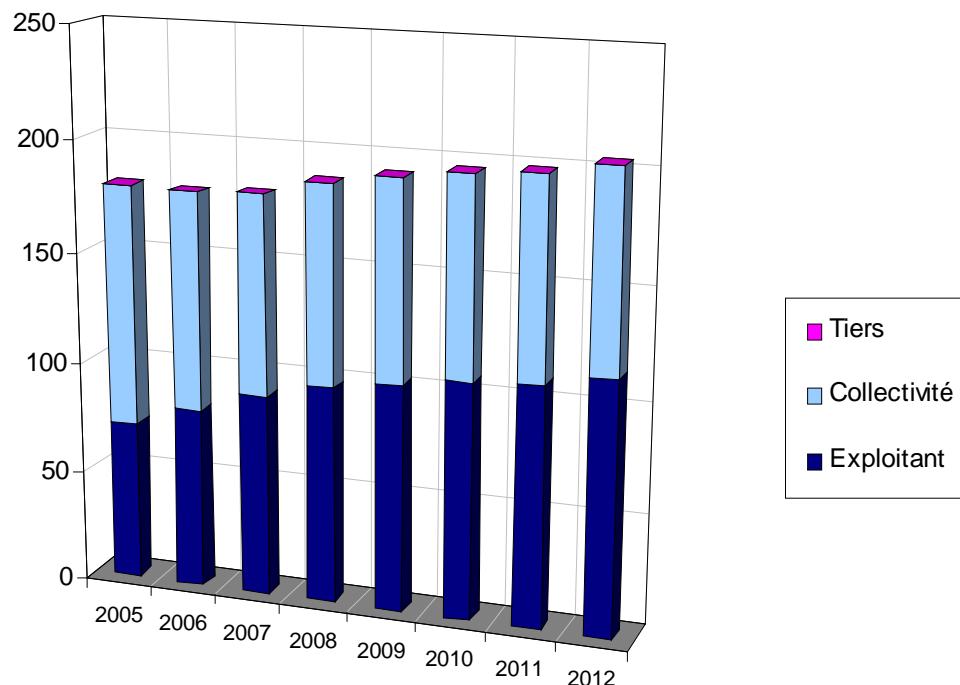
### Répartition au 1er janvier 2012



## ■ EVOLUTION DES COMPOSANTES DU TARIF DEPUIS 2005

Composantes de la facture d'un usager consommant 120 m<sup>3</sup> (valeurs au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année hors TVA et hors redevance pollution).

Année	Exploitant [€]	Collectivité [€]	Tiers [€]	Total hors TVA [€]
2005	72,00	107,76	0,00	179,76
2006	81,01	98,04	0,00	179,05
2007	90,85	89,64	0,00	180,49
2008	97,87	89,64	0,00	187,51
2009	102,17	89,64	0,00	191,81
2010	106,42	89,64	0,00	196,06
2011	108,20	89,64	0,00	197,84
2012	113,96	89,64	0,00	203,60



## ■ **EVOLUTION DU TARIF DOMESTIQUE DU SYNDICAT AU COURS DE L'ANNÉE 2011**

Le tarif domestique du syndicat a évolué au cours de l'année 2011, les dates d'application sont les suivantes :  
 du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2011  
 du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2011

Pour l'ensemble de ces tarifs les abonnements sont exprimés en €/an et les tranches en m<sup>3</sup>/an

	Désignation	du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 2011	du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2011
<b>Part de l'exploitant</b> Part Fixe [€ HT/an] Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]	Abonnement ordinaire le m <sup>3</sup>	21,01 0,9017	21,50 0,923
<b>Part de la collectivité</b> Part Fixe [€ HT/an] Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]	Abonnement ordinaire le m <sup>3</sup>	0,00 0,747	0,00 0,747
<b>Redevances et taxes</b>	TVA [%]	2,1	2,1

## ■ RECETTES D'EXPLOITATION

- *Recettes de la collectivité*

	2010	2011	Variation
Recettes liées à la facturation des abonnés			
Redevances eaux usées domestiques	437 537,00 €	418 495,00 €	-4,35 %
Régularisations (+/-)	55 739,00 €	- 1 414,00 €	-102,54 %
Total recettes liées à la facturation des abonnés	493 276,00 €	417 081,00 €	-15,45 %

- *Recettes de l'exploitant*

	2010	2011	Variation
Recettes liées à la facturation des abonnés			
Redevances eaux usées domestiques	733 001,00 €	708 150,00 €	-3,39 %
dont abonnements	187 391,00 €	192 473,00 €	+2,71 %
Total recettes liées à la facturation des abonnés	733 001,00 €	708 150,00 €	-3,39 %
Autres recettes			
Recettes liées aux travaux	5 508,00 €	7 593,00 €	+37,85 %
Autres recettes	8 977,00 €	12,00 €	-99,87 %
Total des recettes	747 486,00 €	715 755,00 €	-4,24 %

## ■ Indicateurs de performance du service de l'assainissement collectif

### ■ TAUX DE DESSERTE PAR DES RESEAUX DE COLLECTE D'EAUX USEES

Il est défini par l'arrêté du 2 mai 2007 comme le nombre d'abonnés du service public d'assainissement collectif rapporté au nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif dans l'agglomération d'assainissement au sens de l'article R. 2224-6 du code général des collectivités territoriales

Un abonné est compté comme desservi par un réseau d'assainissement dès lors qu'un réseau existe devant l'immeuble.

	2010	2011	Variation
Taux de desserte	68 %	69 %	+1,48 %

## ■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

### Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

Les grands ouvrages - réservoirs, stations de traitement, pompages... - ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice défini par l'arrêté du 2 mai 2007.

		nombre de points	points obtenus
	absence de plans du réseau ou plans couvrant moins de 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements ;	0	
➔	existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements ;	10	10
➔	mise à jour du plan au moins annuelle. (1)	10	10
➔	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau, année approximative de pose) ;	10	10
	existence d'une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations ;	10	0
➔	localisation et description de tous les ouvrages annexes (postes de relèvement, déversoirs...) ;	10	10
	dénombrement des branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite) ;	10	0
	définition et mise en oeuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau ;	10	0
	localisation et identification des interventions (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement) ;	10	0
	existence d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans) ;	10	0
	mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement.	10	0
	<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>40</b>

(1) cette condition doit être satisfaite pour que le service puisse bénéficier de points supplémentaires

## ■ CONFORMITE DE LA COLLECTE

Le service chargé de la Police des eaux considère que la collecte des eaux usées est conforme aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007

## ■ CONFORMITE DES EQUIPEMENTS D'EPURATION

par rapport à la réglementation générale-arrêté ministériel du 22 juin 2007

- *Station d'épuration de Maniba*

Le service chargé de la Police des eaux considère que les équipements d'épuration sont conformes aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007.

- *Station d'épuration du bourg de Bellefontaine*

Le service chargé de la Police des eaux considère que les équipements d'épuration sont conformes aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007.

- *Station d'épuration de Fond Corré*

Le service chargé de la Police des eaux considère que les équipements d'épuration ne sont pas conformes aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007.

- *Station d'épuration du bourg du Carbet*

Le service chargé de la Police des eaux considère que les équipements d'épuration ne sont pas conformes aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007 pour les raisons suivantes :

## ■ **CONFORMITE DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'EPURATION**

**par rapport à la réglementation générale-arrêté ministériel du 22 juin 2007**

- *Station d'épuration de Maniba*

Le service chargé de la Police des eaux considère que la performance des ouvrages d'épuration est conforme aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007

- *Mini Station d'épuration Coquette*

Le service chargé de la Police des eaux considère que la performance des ouvrages d'épuration est conforme aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007

- *Station d'épuration du bourg de Bellefontaine*

Le service chargé de la Police des eaux considère que la performance des ouvrages d'épuration est conforme aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007

- *Station d'épuration de Fond Corré*

Le service chargé de la Police des eaux considère que la performance des ouvrages d'épuration est conforme aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007

- *Mini Station d'épuration de Fonds Saint Denis*

Le service chargé de la Police des eaux considère que la performance des ouvrages d'épuration est conforme aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007

- *Station d'épuration du bourg du Carbet*

Le service chargé de la Police des eaux considère que la performance des ouvrages d'épuration est conforme aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007

- *Mini station d'épuration Bati Soleil*

Le service chargé de la Police des eaux considère que la performance des ouvrages d'épuration est conforme aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007

- *Mini Station d'épuration Ecole Maternelle*

Le service chargé de la Police des eaux considère que la performance des ouvrages d'épuration est conforme aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007

- *Mini Station la Vigie*

Le service chargé de la Police des eaux considère que la performance des ouvrages d'épuration est conforme aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007

## ■ CONFORMITE DE L'EVACUATION DES BOUES

Une filière est dite « conforme » si la filière de traitement est déclarée ou autorisée selon sa taille et si le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur. Les refus de dégrillage et les boues de curage ne sont pas pris en compte.

- *Station d'épuration de Maniba*

Taux de boues évacuées selon des filières conformes à la réglementation : 0 %

- *Mini Station d'épuration Charmeuse 1*

Taux de boues évacuées selon des filières conformes à la réglementation : 0 %

- *Mini Station d'épuration Coquette*

Taux de boues évacuées selon des filières conformes à la réglementation : 0 %

- *Station d'épuration du bourg de Bellefontaine*

Taux de boues évacuées selon des filières conformes à la réglementation : 0 %

- *Station d'épuration de Fond Corré*

Taux de boues évacuées selon des filières conformes à la réglementation : 0 %

- *Mini Station d'épuration de Fonds Saint Denis*

Taux de boues évacuées selon des filières conformes à la réglementation : 0 %

- *Mini station d'épuration Bati Soleil*

Taux de boues évacuées selon des filières conformes à la réglementation : 0 %

- *Mini Station d'épuration Ecole Maternelle*

Taux de boues évacuées selon des filières conformes à la réglementation : 0 %

- *Mini Station la Vigie*

Taux de boues évacuées selon des filières conformes à la réglementation : 0 %

- *Taux de conformité pour le service*

	2010	2011	Variation
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	0 %	0 %	

## ■ Financement des investissements du service de l'assainissement collectif

### ■ TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE

#### Travaux engagés par le SCCCNO

Objet des travaux	Montant de travaux	Subventions accordées	Contributions de la collectivité
Extension du réseau d'assainissement rue Allègre à Case Pilote	7 700 €		7 700 €
Déplacement et extension du réseau d'assainissement quartier Choiseul à Case Pilote	35 000 €		35 000 €
Déplacement d'un regard d'assainissement quartier Grande Anse Nord, commune du Carbé	15 500 €		15 500 €
Extension du réseau d'assainissement Allée Pecoul à Saint-Pierre	226 932 €	136 159 €	90 773 €
Transfert des effluents de Fond Boucher vers la station d'épuration du bourg de Bellefontaine	1 600 000 €	960 000 €	640 000 €
<b>Total des travaux engagés</b>	<b>1 885 132 €</b>	<b>1 096 159 €</b>	<b>788 973 €</b>

#### Travaux engagés par l'exploitant (SME)

Objet des travaux	Montant de travaux
Renouvellement électromécanique : STEP Maniba, Fond Coré, Lenny, Charmeuse - PR autre Bord, Marché	44 062 €
renouvellement Branchements : 66	19 035 €
Branchements neufs : 2	5 289 €
<b>Total des travaux engagés</b>	<b>68 386 €</b>

### ■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2011 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2010	2011
Encours de la dette au 31 décembre	1 585 420,99 €	1 511 651,93 €
Remboursements au cours de l'exercice	139 714,15 €	130 947,49 €
dont en intérêts	67 709,23 €	56 315,82 €
dont en capital	72 004,92 €	74 631,67 €

### ■ AMORTISSEMENTS REALISES

	2009	2010	2011
Montant de la dotation aux amortissements	125 707,02 €	133 466,11 €	153 325,88 €